

A

ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

Le nouveau voleur chinois

D

On connaissait la tactique du « voleur chinois ». Lorsque celui-ci veut subtiliser un objet, il le déplace chaque jour de quelques centimètres. Son propriétaire s'habitue à voir l'objet quitter progressivement son champ visuel, au point de ne plus en mémoriser la place initiale. Il suffit ensuite au voleur de s'emparer de l'objet convoité et son propriétaire n'en perçoit même pas la disparition.

E

Quelle que soit l'évolution des pratiques contemporaines des techniques de vol, il est un domaine où le procédé décrit est manifestement revisité. Depuis 2020, nous avons été spoliés de nombreuses libertés, à des degrés divers et selon des contraintes variables et cycliques qui entraînent chez beaucoup l'oubli des libertés dont ils jouissaient auparavant. Interdiction de visiter les personnes âgées, de se déplacer au-delà d'un périmètre ridicule, réduction de la liberté de culte, impossibilité d'acheter et de vendre certains produits considérés comme non-essentiels près de chez soi, et même d'aller à l'école. Ainsi, se faire couper les cheveux, acheter des vêtements, offrir des fleurs ont été considérés, lors

C

des premiers confinements, comme des activités dangereuses et propices à la contamination de virus, tandis qu'acheter du tabac et en fumer, jouer aux jeux de la Française des jeux ne comportaient bien évidemment aucun danger... pour les caisses de l'Etat.

C'est désormais par le biais d'une dictature sanitaire que se profilent les plus grandes contraintes et pertes de liberté à venir. Pour plaire aux sociétés pharmaceutiques et informatiques qui dictent leur loi de profit et de contrôle de la population, sous l'autorité



Détente près de l'école d'Etcharry (64)

d'instances scientifiques dont les conflits d'intérêts sont sur la place publique, il s'agit de culpabiliser ceux qui refuseraient de se laisser volontairement vacciner et enrôler dans une dérive où l'Etat prévoit le contrôle de tout et de tous. Et

comme l'adhésion au processus de vaccination rencontrait en France une forte opposition, on procéda par étapes. Le nouveau « voleur chinois » opère différemment de son ancêtre : il subtilise les libertés, mais les restitue, les subtilise de nouveau et ainsi de suite. A l'arrivée, on croit avoir recouvré ses biens mais, dans le soulagement des quelques libertés retrouvées, on oublie que l'on en possédait beaucoup plus que l'on ne nous en a rendus. Le voleur les garde jalousement et renouvelle un mécanisme bien rôdé.

Etape 1 : Confinement, fermeture des commerces déclarés non-essentiels, des lieux de loisirs, perte de libertés en tous genres, chaos économique pour certains métiers, chaos scolaire et universitaire, explosion du mal être d'un grand nombre, violences, gâchis général pour beaucoup mais profits insolents pour l'oligarchie qui diligente l'opération. Etape 2 : promesse d'un desserrement de l'étau et des contraintes, moyennant une vaccination massive.

Etape 3 : retour à une vie plus libre mais conservation de nombreuses contraintes pour susciter un sentiment de soulagement et maintenir en même temps une tension d'attente craintive. Etape 4 : nouveau confinement, fermetures, pertes de libertés. Etape 5 : promesse d'un vrai desserrement de l'étau et des contraintes, moyennant une plus grande bonne volonté des populations réfractaires. Etape 6 : etc.

A chaque étape, beaucoup de résistances s'émeussent, la lassitude prend le dessus et le désir de ne plus souffrir de nouveau la contrainte fait basculer dans le consentement. On veut vivre en paix,

comme avant. Et l'on finit par en vouloir à ceux qui n'entreraient pas dans le jeu. On les accuse de retarder le processus de libéralisation et de retour à la normale, sans se rendre compte qu'il s'agit d'une dépossession définitive de libertés qui n'a rien à voir avec un danger sanitaire : on assiste à un contrôle de la population sous couvert de protection sanitaire. On est alors prêt à tout accepter : les vaccins à répétition, les tests, le «*pass (sic) sanitaire*», la perte de l'anonymat pour toutes ses activités publiques : restaurants, cinémas, voyages, loisirs... tout fera l'objet d'un contrôle, d'une identification, d'un marquage, sous prétexte d'un danger sanitaire qui se révèle inférieur à bien des causes constantes de mort dans la population (cancers, maladies cardiovasculaires dues au tabac, à la drogue, etc.). La disproportion entre le danger encouru et la réponse apportée par les gouvernements est flagrante mais la propagande est telle qu'elle aboutit à un phénomène de sidération mentale qui paralyse toute réflexion de bon sens. [\(suite page suivante\)](#)



Port du masque conseillé pour la bénédiction des ruches à l'école Saint-Jean-Bosco de Marlieux.

A cela s'ajoute le discrédit médiatique et la censure portés sur toute voix qui cherche à alerter la population sur les enjeux de la situation. La « fabrique du consentement », comme disait Noam Chomsky*, marche à plein. Le résultat paradoxal est là : on sera heureux *si l'on n'est plus libre*. Pour le coup, ce n'est pas le « voleur chinois » mais le gouvernement chinois qui a testé et instauré cette pratique de contrôle permanent de ses citoyens. On sait par ce grand pays ce qui nous attend.

Allons-nous nous habituer à perdre toutes ces libertés fondamentales que, jusque-là, les fictions d'Aldous Huxley (*Le Meilleur des Mondes*) et de George Orwell (*1984*) nous faisaient craindre sans trop y croire ?

Simultanément, la restriction du droit d'éduquer ses enfants à la maison et la mise sous contrôle permanent des écoles jusque-là encore un peu libres de leurs pédagogies font partie de cet arsenal de régressions sociales dont on ne mesure pas toujours suffisamment la dynamique totalitaire. Lorsque la vie se réduit à la santé, lorsque la religion, la pensée et l'éducation des enfants dépendent du seul bon vouloir de l'Etat, le processus de propagande étant à son service, on n'est pas loin de voir disparaître à jamais les biens que l'on possédait. La liberté d'enseignement que l'on croyait sacralisée dans la Constitution de la V^e République deviendra un souvenir du temps « d'avant la crise sanitaire ». Les voleurs de libertés sont passés par là.

Le voleur chinois de 2021 est allé vite en besogne. Mais il devra un jour restituer ce qu'il a volé. A moins que nous renoncions à lui en réclamer le dû parce que nous préférerions finalement le confort de la servitude, le soulagement de ne plus avoir à défendre cette part d'humanité qui était notre trésor, un trésor prêté par Dieu pour nous conduire à Lui. ■

Abbé Philippe Bourrat

* Noam CHOMSKY, Edward HERMAN, *La Fabrication du consentement – De la propagande médiatique en démocratie*. Edition AGONE, Nouvelle édition 2009

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Jean-Bosco, Marlieux (01)



Le projet de la construction d'une église à côté de l'école se précise. Après la construction des bâtiments de classes et des dortoirs, après la rénovation du château, l'église remplacera la chapelle située actuellement à

l'étage du château, devenue trop exigüe. Une fois de plus, la Tradition construit une église car la religion catholique repose sur le trésor du Sacrifice de Jésus-Christ renouvelé sur les autels.

École Saint-Joseph-des-Carmes, Montréal-de-l'Aude (11)

L'école située dans la région de Carcassonne a connu une transformation majeure. Après l'immense église construite il y a peu

d'années, elle voit l'achèvement d'un nouveau bâtiment de classes qui a modifié la configuration du site et les habitudes de vie prises dans les vieux bâtiments. A cela s'ajoute la rénovation des dortoirs qui continue



cette année avec la création de nouvelles douches, et celle des anciennes classes qui s'impose. Avec près de 300 élèves, Saint-Joseph-des-Carmes fait appel à son saint patron pour mener à bien tous ces travaux.

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Michel-Garicoïts, Etcharry (64)

Les nouvelles fenêtres du château sont presque toutes posées. Le confinement a été l'occasion d'achever la réfection de la salle de communauté. Des travaux pour la réfection de la cuisine attenante ont commencé. Dans cette conquête de haute lutte, le royaume des chauve-souris, des moineaux et des courants d'air perd chaque jour du terrain !



Les travaux de mise aux normes pour personnes handicapées ont commencé. Les aménagements intérieurs devraient être réalisés cet été. Un été 2021 bien chargé, puisque nous prévoyons la réfection d'une partie de la toiture du bâtiment Holzarte qui présente des signes inquiétants de vieillissement. Mais il nous faut aussi, suite à l'inspection académique, effectuer le changement de la clôture et la mise en place de portails pour être à même de mieux contrôler les accès de l'école. Bref, les nécessités et les projets ne manquent pas à Etcharry. Nous sommes certains que votre générosité ne nous fera pas défaut non plus.

NOUVELLES DES ÉCOLES

École St-Michel, La Martinerie - Montierchaume (36)

L'école professionnelle Philibert-Vrau continue de se faire connaître avec succès. Elle a obtenu en menuiserie le MAF national 2020 (médaille d'or au Concours des Meilleurs apprentis de France, en menuiserie).



Louis VINCENT, Meilleur Ouvrier de France 2020

A l'école Saint-Michel, depuis

l'été dernier, ont été effectués les premiers travaux de peinture (salle d'étude, couloirs de classes) quand jusque là, depuis notre emménagement à La Martinerie durant l'hiver 2014, il ne s'agissait que de travaux de gros œuvre. Des vestiaires en cuisine ont été réalisés. Est prévue la rénovation des huisseries du réfectoire : une vingtaine de fenêtres recevra un double vitrage pour réchauffer la température qui oscille entre 10 et 12°C durant l'hiver.

École Sainte-Marie, Saint-Père-Marc-en-Poulet (35)

Depuis un mois, les familles profitent d'un nouveau parking à l'entrée de l'école. Cet investissement de 25 000 € était nécessaire pour sécuriser cet espace, et permettre de recevoir plus sereinement les familles toujours plus nombreuses. Dans la cour des primaires, les sanitaires, vieux de trente ans, vont bientôt être remplacés par ceux qui sont en cours d'aménagement. Ces travaux devenaient indispensables pour accueillir correctement les élèves du primaire, toujours plus nombreux. Un concours d'éloquence, organisé par l'école pour permettre à quelques lycéens de confronter leurs idées sur l'héroïsme au XXI^e siècle, a permis d'enflammer le cœur de tous, et de ravir les oreilles du jury composé entre autres d'un médecin, d'un avocat, et d'une romancière.

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Martin, Château-Thébaud (44)



Les effectifs de l'école ne cessent de croître. Des travaux importants ont été réalisés dans le château pour réagencer les bureaux administratifs et la salle des professeurs. Autre événement important : l'école a été placée sous la protection spéciale de la Vierge Marie en se consacrant au Cœur Immaculé, le 25 mars 2021.

C'est bien à la Vierge Marie et à saint Joseph que nous confions nos écoles et les enfants qui y sont scolarisés en ces temps de réduction inquiétante de la véritable liberté d'enseignement. ■

Oui, je soutiens l'ADEC et je fais un don

- par chèque bancaire

à l'ordre de « ADEC »

11 rue Cluseret - 92 280 SURESNES CEDEX

Reçu fiscal sur demande

- par carte bancaire

sur le site www.laportelatine.org

Paiement sécurisé -

Impôt sur le revenu (impôt sur les sociétés) :

66 % du montant de votre don est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable (60% et 5% du chiffre d'affaires).

Don déductible de l'ISF ou don de titres (actions) :

nous contacter : tél. : 01 45 06 10 68.

Le chapelet est récité dans les écoles aux intentions de tous les bienfaiteurs.